

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26.08.2020

Présents : B.GOUZIN, J.L.RANDON, R.POUJOL, E.PONS, M.RIEUTORD, A.GOBERT-JULIEN, C.MACIAS-ADICEOM, B.BAUTOU, C.CHAUVITEAU, R.ALLEXANT

Absent excusé : M .DIAW

- **Approbation du compte rendu du conseil municipal du 19.08.2020** : Une majorité de conseillers n'ont pas d'observations à faire sur le compte rendu. Les élus qui n'ont pas pu prendre connaissance du compte rendu avant cette séance sont invités à formuler leurs remarques éventuelles par e-mail.
- **Demande de versement du fonds de concours de la CCVH** : Les travaux de reprise des chemins du Malpas et de la Font du Loup ont été réalisés pour un montant de 25 026€HT. Ils ont été financés par le conseil départemental au titre du FAIC à hauteur de 17 000€ et par la CCVH au titre du fonds de concours à hauteur de 3283€73.
Mr le Maire indique qu'il convient de délibérer pour obtenir cette subvention.
Après avoir délibéré, le conseil, à l'unanimité des membres présents, sollicite le versement du fonds de concours à hauteur de 3283€73
- **Convention avec le Département pour l'aménagement du carrefour de la RD 130 et la rue de la Font du Loup** : Mr le Maire rappelle au conseil municipal que dans le cadre de l'opération de requalification de la rue du Pont Neuf, le Département a proposé de participer aux travaux d'aménagement de ce carrefour dans la traverse du village. Il présente au conseil les conventions de groupement de commande publique et d'entretien concernant cette opération. La convention de groupement de commande est basée sur un montant total prévisionnel évalué à 23 907€20 HT. Sur ce montant, la commune prendra à sa charge 12 485€.
A l'unanimité des membres présents, le conseil autorise le Maire à signer les conventions et à engager les dépenses correspondantes.
- **Participation de la commune pour le label « Ecoles Numériques »** : Mr le Maire informe le conseil municipal que notre commune pourrait être éligible à l'appel à projet « écoles numériques innovantes et ruralité » qui est destiné à soutenir le développement de l'innovation numérique pour l'éducation dans les écoles élémentaires (cycle 2 et 3). Nous pourrions bénéficier d'une subvention de 50% des dépenses engagées à savoir les équipements informatiques wifi, tableau interactif, vidéo projecteur. Mr le Maire présente au conseil un devis de 7589€. A l'unanimité des membres présents, le conseil autorise Mr le Maire à signer les documents correspondants.
- **Centre de gestion 34 risques santé des agents** : Depuis plusieurs années, le CDG 34 met en œuvre une convention de participation au financement de la protection sociale complémentaire des agents portant sur le risque santé. Le CDG va lancer prochainement une procédure de mise en concurrence pour la couverture de ce risque. A l'unanimité des membres présents, le conseil donne mandat au CDG34 pour organiser cette procédure en vue de la conclusion d'une convention de participation au financement de la protection sociale.
- **Désignation des membres de la CLET au sein de la CCVH** : Mr le Maire informe le conseil qu'il convient de désigner deux représentants de la commune appelés à siéger au sein de la commission locale chargée d'évaluer les transferts de charges. A l'unanimité sont désignés :
Titulaire : Jean- Louis RANDON
Suppléant : Elisabeth PONS
- **Désignation des commissaires pour la commission intercommunale des impôts directs (CIID)** : Le conseil communautaire a voté la création d'une commission intercommunale

composée de 11 membres qui se substituera aux commissions communales de chaque commune en ce qui concerne les locaux commerciaux, les biens divers et les établissements industriels. Les communes peuvent proposer deux noms parmi les contribuables inscrits au rôle des impôts directs. A l'unanimité des membres présents sont désignés :

Titulaire : Elisabeth PONS

Suppléant : Jean- Louis RANDON.

- **Rapport sur le prix et la qualité du service (RPQS) du syndicat centre Hérault et du service des eaux de la CCVH** : JL Randon met l'accent sur les actions menées au cours de l'année 2019. Le conseil prend acte de la présentation de ces rapports.
- **Point sur la rentrée scolaire** : Mr le Maire informe le conseil de la tenue de plusieurs réunions avec la Directrice de l'école pour déterminer, à partir des directives ministérielles et notamment du protocole sanitaire, les conditions d'accueil des élèves ainsi que les dispositions qui seront prises pour assurer la garderie et la cantine. Un courrier sera adressé aux parents d'élèves avant la fin de la semaine.
- **Commissions thématiques intercommunales** :
Les représentants de la commune aux commissions sont désignés ci-après :
Economie attractive et durable : Amandine GOBERT JULIEN
Cadre de vie : Cindy CHAUVITEAU
Services à la personne : Rachel ALLEXANT
Culture : Chantal MACIAS ADICEOM
Finances/fiscalité : Elisabeth PONS
- **Questions diverses** :
 - **Solidarité Liban** : Le conseil est informé de la mobilisation des collectivités régionales pour apporter une aide et une réponse immédiate aux besoins des populations sinistrées de Beyrouth. Une plateforme humanitaire et de solidarité pour recueillir les dons a été mise en place au niveau du département.
 - **Rezo Pouce** : En juillet 2019, la CCVH a délibéré en faveur d'un partenariat avec SCIC Rezo Pouce afin de déployer un dispositif d'auto stop organisé à l'échelle du territoire. Jean-Louis Randon rappelle que l'objectif consiste à proposer des mobilités fluides adaptées à tous les usagers en complétant les offres de transport existantes et en structurant la pratique d'auto stop notamment par la mise en place de points d'arrêt dans les communes adhérentes .
Trois points d'arrêt ont été retenus à Jonquières :
 - RD 130 devant l'école
 - RD130 avenue Joseph FAJON (face au petit jardin)
 - RD 141 devant le parking route de Montpeyroux.

Le lancement officiel de ce dispositif est prévu pendant la semaine de la mobilité qui aura lieu cette année du 16 au 22 septembre. Les modalités de lancement seront précisées très prochainement.
 - **Réunion des élus CCVH** : Le séminaire d'accueil des élus aura lieu les vendredi 25 et samedi 26 septembre au Mas Palat à Gignac.
 - **Fonctionnement du conseil municipal** : Mr le Maire informe le conseil qu'une réunion de travail sera organisée durant la deuxième quinzaine du mois de septembre sur le fonctionnement du conseil municipal, ainsi que sur le rôle des commissions.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 20h30.